

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire : 0411G87909
ISSN : 1951-4727

EDITORIAL

LE POPULISME

Je voudrais prolonger la réflexion que j'ai menée dans mon récent éditorial sur la société de violence, qui m'a valu des commentaires encourageants, me conduisant à une nouvelle interrogation, plus politique celle-ci : comment rétablir la confiance et l'harmonie ?

Vous connaissez déjà ma réponse : par le retour aux sains principes de la liberté et de la responsabilité, qui se traduisent par le choix individuel, la coordination des choix par le marché, l'état de droit. La solution, c'est le libéralisme.

Ce n'est un secret pour personne : en France le libéralisme n'a pour l'instant aucune expression politique significative. Il a connu son apogée à la veille des élections de 1986, mais desservi par Jacques Chirac et une classe politique dite « de droite » mais fondamentalement étatiste et dirigiste, il n'a cessé depuis de décliner. Naturellement, la pensée unique cherche à nous persuader que notre pays est aujourd'hui soumis à la dictature de l'ultra-libéralisme, alors qu'il est en réalité victime du socialisme extrême.

C'est ici que je vois se profiler le péril tout aussi extrême du populisme. Les manifestations du premier mai, dans un contexte de grèves, de séquestrations, de vandalisme, nous rapprochent sans doute de la société de violence, mais elles s'inscrivent aussi dans une évolution, apparemment inexorable, vers le populisme.

Le populisme n'est ni de droite, ni de gauche, il est la radicalisation des réactions sociales. C'est le réflexe primitif de gens désespérés qui en viennent à désirer n'importe quoi, pourvu qu'on en finisse une bonne fois pour toutes – du moins le croient-ils. Sans doute y a-t-il des meneurs, des professionnels de la révolution et du jusqu'au-boutisme. Mais le populisme apparaît quand le peuple (d'où son nom) est prêt à suivre n'importe quel meneur.

Après un demi-siècle ininterrompu de socialisme, les Français attendaient une rupture. Ils ne l'avaient pas eu en 1974, ni en 1986, ni en 1995 – autant d'espairs déçus. Ils ont cru enfin y accéder en 2007 à l'issue d'une campagne sur « la rupture ». Mais depuis deux ans, ils ne voient que désordres, contradictions, équivoques, demi-mesures. Là-dessus, la crise et le catastrophisme médiatique font naître l'angoisse et la peur.

C'en est assez pour pousser le peuple vers des sentiments extrêmes, jusqu'à en oublier la moindre prudence, la moindre raison.

Les résultats du populisme ont toujours été l'effondrement de la nation, la misère et l'esclavage du peuple. Le populisme a porté au pouvoir Hitler et Mussolini (par opposition le totalitarisme communiste s'est instauré sans mobilisation des masses populaires – Lénine les méprisait et ne comptait que sur le parti). Le populisme a eu ses héros argentins avec Peron, puis Evita. Aujourd'hui il fait un retour en force en Amérique Latine. Dictatures populaires, militaires, collectivistes : la perte des libertés est au bout du populisme.

2° *Le populisme étant l'apanage des peuples désorientés, il faut redonner une boussole aux Français avant qu'ils ne la perdent. Ce peuple a besoin de doctrine, et la seule doctrine qui fasse rupture avec la société de violence est celle du libéralisme. Tant que le libéralisme ne renaîtra pas de ses cendres françaises, tant qu'il n'aura aucune expression publique et politique, le populisme nous guettera. Aujourd'hui, à quelques exceptions près, les libéraux naguère affirmés comme tels sont devenus des supplétifs de l'UMP, des alibis électoraux qui pipent les voix libérales pour les apporter à des gouvernements qui n'ont « rien à faire de Thatcher et de Hayek ».*

3° *Le populisme n'existe que parce qu'il y a un peuple, c'est-à-dire une masse compacte et inorganisée, un troupeau de Panurge, capable de se jeter à l'eau de peur de se noyer. Mon souhait, et ce à quoi je m'emploie avec mes amis libéraux, c'est de redonner espoir et efficacité à la société civile. « Le peuple », c'est la négation de la société civile. La seule issue est dans le remembrement, la réorganisation, la motivation de la société civile, à travers un réseau d'associations, d'instituts, de cercles, de clubs. Idées Action fut, à l'initiative d'Alain Madelin, une réalisation exemplaire. De leur côté, les socialistes avaient multiplié les clubs, les conventions, avant de se diluer dans la politique politicienne et les querelles de personnes.*

Dans cette oeuvre de salut public, la seule de nature à barrer durablement la route au populisme, vous êtes concernés au même titre que moi. Les élans du populisme ne sont possibles que par la trahison des clercs, par l'indifférence et le scepticisme de gens qui ont perdu la foi. Si nous voulons tous barrer la route au populisme, il nous faut remettre sur le métier l'ouvrage libéral. On n'est pas obligé d'être libéral, mais être libéral oblige.

Jacques Garello

Conjoncture

LA VÉRITÉ SUR LES PROFITS ET LES SALAIRES

Dans l'optique du « partage des profits » définie par le Président Sarkozy, la Commission Cotis prépare un rapport sur la part des profits et des salaires et sur les écarts de salaires en France. Le Figaro en a dévoilé les premiers résultats, et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ne vont pas dans le sens dénoncé par beaucoup : la part des profits n'est pas plus élevée qu'en 1960, elle est même la plus faible d'Europe. Quant aux écarts de salaires ils se resserrent. C'est l'arroseur arrosé, les ennemis du profit et des patrons en sont pour leurs frais.

Le taux de marge au même niveau qu'en 1960 !

Au début du mois de février, lorsque Nicolas Sarkozy proposait un nouveau partage des profits (la fameuse règle des trois tiers), il avait chargé le directeur de l'Insee d'une « mission d'analyse et de concertation sur le partage des profits et les écarts de rémunération en France ». Le but : « Aboutir à un constat chiffré sur le partage de la valeur ajoutée qui soit suffisamment incontestable pour être accepté par les partenaires sociaux ». La mission Cotis entre dans la phase finale de ses travaux et Le Figaro en a fourni en avant-première les premiers résultats. Nos autres confrères ont peu commenté ces chiffres, tant ils vont à l'inverse du politiquement correct. Ils seront de toutes façons officiels d'ici peu.

Le premier élément intéressant concerne le taux de marge des sociétés non financières. C'est une notion plus large que le seul profit (il faudra encore déduire les amortissements, les frais financiers sur les emprunts et l'impôt sur les bénéfices pour arriver au profit, qui est donc très inférieur au taux de marge), mais il donne une bonne image, par contraste, de ce qui ne va pas directement aux salariés : si le taux de marge est de 30%, la part des salariés (salaires et charges sociales, donc rémunération directe et indirecte) est d'environ 70%.

Actuellement, ce taux de marge est d'environ 31% (31,2% exactement). Or c'est exactement le chiffre que l'on avait avant le choc pétrolier, c'est-à-dire dans les années 60 et au début des années 70 : le discours suivant lequel les profits n'ont cessé de progresser au détriment des salaires est donc faux. Il est vrai qu'après le choc pétrolier, ce taux s'était effondré, fragilisant nos entreprises, pour tomber à 24% en 1982, sous le gouvernement Mauroy. Il a ensuite peu à peu remonté, jusqu'à atteindre 34% au début des années 90 et depuis on constate une érosion lente. A la limite, nos bons marxistes, comme leur maître, devraient plutôt souligner « la baisse tendancielle du taux de profit » : pas exactement le discours ambiant.

Les profits les plus faibles de l'Union européenne

Autre comparaison intéressante, celle des taux de marge par pays, au sein de l'union européenne : la France est « en bas de l'échelle européenne ». Selon les derniers chiffres connus, l'Italie en est à 42,5%, l'Allemagne à 40,7%, comme les Pays-Bas, la Belgique à 39,4%, la moyenne de la zone euro à 39,3%, l'Espagne à 37,1%, le Royaume-Uni à 35% : nous voilà derniers avec 31,2%. Faut-il alors s'étonner de la fragilité de nos entreprises ?

En effet, cette marge, après avoir servi à payer les intérêts, à financer les amortissements et à payer l'impôt sur les bénéfices, sert avant tout soit à rémunérer les actionnaires, soit à l'investissement (elle sert d'ailleurs aussi à rémunérer les salariés en cas de mécanisme d'intéressement). L'autofinancement est donc conditionné par l'importance de cette marge. C'est ce que les sociaux-démocrates avaient bien compris en Allemagne, en affirmant, suivant la formule du chancelier Helmut Schmitt, « les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les investissements de demain les emplois d'après-demain ». Sans profit élevé, pas d'investissement, donc pas de développement de l'entreprise. Quant au financement externe, l'entreprise n'en trouvera que si elle est capable de le rémunérer correctement, surtout dans une économie mondialisée, d'où la nécessité, à nouveau, d'avoir des marges suffisantes pour verser des dividendes attractifs.

La vérité sur les écarts de salaires

Le rapport Cotis aborde un autre point essentiel, celui des écarts de salaires. Ici, on nous permettra de contester radicalement la présentation biaisée du Figaro (« La mission Cotis pointe les disparités salariales »). C'est exactement le contraire, du moins si l'on garde un minimum de rigueur scientifique. En effet, le seul élément fiable et représentatif concerne les écarts de salaires entre les 10% de salariés les mieux payés et les 10% les moins bien payés : cet écart était de 1 à 4 en 1965 et il est tombé de 1 à 2,97 en 2006, dernier chiffre connu. Or il ne faut pas oublier que c'est l'écart entre les salaires, et non les revenus, donc avant redistribution sociale et avant impôt sur le revenu : quand on connaît le poids des prestations sociales d'une part et de l'impôt sur les revenus élevés de l'autre, on voit que l'écart en France entre déciles extrêmes est extrêmement faible. On pourrait même le trouver démotivant : à quoi bon progresser et faire effort, si le gain espéré est relativement minime ?

Pourquoi le titre du Figaro est-il à l'opposé ? Le titre ne fait référence qu'à un cas très particulier et limite, celui des 0,1% des Français les mieux payés, soit 13 000 personnes, dont le salaire a progressé de 2,51% par an en moyenne lors des dix dernières années (contre 0,63% pour l'ensemble des 10% les mieux payés et 1,03% pour les 10% les plus pauvres). Autrement dit, on monte en épingle le cas d'une infime minorité, dont on peut discuter les rémunérations -on ne s'en est pas privé à propos des revenus de certains PDG- mais qui ne peut, par son petit nombre, être représentative. Il n'est pas scientifique de comparer les 0,1% les mieux payés avec les 10% les moins payés et de mettre en lumière le cas de 13 000 personnes. Pourquoi, pendant qu'on y est, ne pas comparer le SMIC avec le salaire du meilleur footballeur : c'est pittoresque, mais pas pertinent, car c'est l'arbre qui cache la forêt.

En conclusion, on attend avec intérêt les commentaires de M. Cotis ou du président Sarkozy

Jusqu'où et jusqu'à quand tolérer ce qui se passe dans certaines universités ? Certes, ici nous n'avons pas été tendres pour les maladresses gouvernementales, en particulier à propos du décret sur les enseignants chercheurs, menacés dans leur indépendance et soumis à l'arbitraire des présidents d'université. Le corps professoral était presque unanime sur ce point. Beaucoup d'enseignants ont choisi des manifestations modérées, comme la grève à la japonaise (faire cours avec un brassard), ils ont évité de pénaliser les étudiants. Dans ces universités là, tout est rentré dans l'ordre, les cours sont terminés et les examens se déroulent normalement.

Mais dans d'autres universités, les plus politisées, on a préféré l'affrontement et le blocage du système. Les raisons en sont variables : protestation contre la masterisation pour les enseignants de lycée, (réforme justifiée, mais mal ficelée dans les détails pratiques), volonté de maintenir le monopole du CNRS, lutte contre l'autonomie (de façade) instaurée par la loi LRU, déjà appliquée partout, et surtout grande manipulation médiatique pour dénoncer la privatisation des universités, dont on n'a pas vu le début du commencement d'application, hélas. Tout cela, nous l'avons déjà expliqué : tous les prétextes sont bons pour poursuivre dans un nombre limité de facultés la grève, les manifestations, l'agitation.

Mais le pire n'était pas encore atteint. Voici d'abord la violence, dont nous avons décrit certaines manifestations il y a peu, avec séquestrations des personnes, atteintes brutales à la liberté du travail (blocage par quelques dizaines d'enragés), refus des consultations démocratiques, en gros la force brute, décourageant les plus sérieux, qui en ont assez de passer leurs journées en AG inutiles, dont les décisions ne sont ni représentatives, ni appliquées lorsqu'elles ne vont pas « dans la bonne direction ». Quelle peut-être la crédibilité d'universités, certes minoritaires, bloquées pendant deux ou trois mois. Parfois, certains cours n'ont même pas commencé.

Ensuite, voici soulevée maintenant la question des étudiants étrangers, venus chercher les trente crédits de leur semestre, repartant sans avoir eu de cours, après avoir souvent payé beaucoup plus cher que les Français. Ils rentreront chez eux bredouille : un semestre perdu. Leurs amis, leurs frères, leurs connaissances ne viendront pas en France désormais.

Enfin, voici les examens compromis pour la masse de ceux qui étudient dans des universités et des facultés bloquées. Comment tolérer l'irresponsabilité des meneurs vis-à-vis de la majorité impuissante ? Dans le meilleur des cas, les examens seront retardés de plusieurs semaines, pour permettre à certains cours de se dérouler. Tant pis pour ceux qui ont des stages, des jobs d'été, des séjours linguistiques. On a vu certains enseignants sérieux, ne pouvant organiser d'examen dans des locaux occupés, prendre n'importe quelle salle (y compris un MC Do), les responsables annulant l'examen pour cause de bruit !

Certains conseils d'université ont supprimé l'examen final pour le remplacer par un contrôle continu, ce qui est discutable comme technique généralisée, surtout quand la plupart des cours n'ont pas eu lieu. Mais dans certaines AG les meneurs ont trouvé mieux : le « semestre blanc », c'est-à-dire la réussite pour tout le monde, sans cours et sans examens, avec 10 de moyenne. On imagine la réaction de ceux qui ont travaillé sans cesse et ont raté leurs (vrais) examens, face à ceux qui auraient ainsi réussi sans rien faire. Heureusement, pour l'instant, présidents et ministère ont fait savoir qu'il n'en était pas question, mais la proposition est réclamée par la 8ème coordination nationale !

Toutes ces folies, fussent-elles au seul niveau du discours, sont dramatiques pour l'image de certains diplômés : on sait déjà qu'une licence n'en vaut pas une autre, en dépit de la fiction des diplômés d'Etat. Ajoutons, pour faire bonne mesure, la « vente » de diplômés pour certains étudiants chinois, et on aura touché le fond. Pendant ce temps, les futurs bacheliers font leur préinscription : comment s'étonner de les voir se précipiter dans les filières sélectives ou abandonner en masse certaines facultés réputées pour leurs grèves ? Ils votent « avec leurs pieds » et vont voir ailleurs. Nicolas Sarkozy affirme vouloir lutter contre l'insécurité : qu'il commence par mettre fin à la chienlit dans certaines universités.

C'est fait. Depuis le 18 avril, les infirmières ont perdu leur liberté d'installation. C'est grave, non seulement pour cette profession, mais au-delà pour l'ensemble des professions libérales de santé, au moment où il est question de discussions sur le même thème avec les médecins. Or une profession libérale repose sur un certain nombre de critères, dont deux sont essentiels : la liberté des honoraires et la liberté d'installation. La liberté des honoraires, déjà chichement comptée pour les médecins (elle est limitée au secteur II), est inexistante pour les infirmières.

C'est maintenant la liberté d'installation qui est remise en cause ; on peut se demander si ce n'est pas une anticipation de ce qui atteindra les médecins ultérieurement, même si pour eux les mesures de régulation sont renvoyées à 2012. Pour les infirmières, tout est parti du débat habituel sur les déséquilibres démographiques et les déserts de santé, qui remettraient en cause l'égalité d'accès aux soins. L'accord -car il s'agit bien d'un accord, autrement dit d'une perte de liberté acceptée volontairement- a été signé il y a six mois et il est désormais en vigueur. Cet accord a été passé entre l'assurance maladie et les syndicats d'infirmiers libéraux. Cela pose le problème de leur représentativité : tous les professionnels étaient-ils d'accord ?

Bien entendu, il y a toujours dans ces affaires un plat de lentille. Celui-ci est maigre et consiste en une revalorisation des honoraires de 5,3%. Dans les zones dites sur-dotées, une infirmière ne pourra s'installer que si une autre professionnelle cesse son activité : donc plafonnement radical du nombre d'actifs dans ces régions. Comme on ne plaisante pas, il faudra apporter une preuve formelle à la caisse primaire d'assurance-maladie qu'elle remplace un départ : en clair, la solution la plus logique sera de racheter la clientèle de la collègue partante.

En sens inverse, dans les zones dites très sous-dotées, il y a désormais des mesures d'incitation à l'installation ou au maintien d'activité : par exemple l'assurance-maladie subventionnera l'équipement du cabinet dans la limite de 3000 euros par an pendant trois ans. Cela aidera par exemple à acheter un véhicule. La générosité de l'assurance maladie ne s'arrête pas là. La Sécurité prendra aussi en charge une partie des cotisations d'allocations familiales. Les infirmières ont accepté, outre cette question d'installation, quelques autres contreparties, comme le fait de s'engager à favoriser la vaccination contre la grippe ou à suivre les patients atteints de maladies chroniques. Et si tout cela ne suffit pas, une évaluation aura lieu en 2011.

Tout cela peut partir d'un bon sentiment ou de préoccupations réelles. Mais à quel prix ? Quelle perte de libertés, non seulement d'installation, mais aussi d'exercice, puisqu'on commence à dire aux professionnels ce qu'ils doivent faire ; cela ne peut aller qu'en s'aggravant. Cela peut aussi partir d'une fausse analyse. Est-ce par hasard que médecins ou infirmières se sont installés ici plutôt que là ? Est-ce seulement pour aller au soleil ? Si les professionnels y gagnent leur vie, c'est sans doute qu'il y a une demande, notamment en raison d'une forte présence de personnes âgées.

Il y a surtout l'idée qu'une forte densité favorise l'explosion des dépenses. Comme si la demande s'alignait exactement sur l'offre, dans une lecture inexacte de la loi de Say. On ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif. A moins qu'on ne reconnaisse ainsi que la demande est artificiellement amplifiée par l'apparence de gratuité ; mais le problème ne vient pas de l'excès d'offre, mais de l'illusion de gratuité. Quant à l'installation, l'assurance-maladie a-t-elle pensé qu'avec un tarif uniforme sur tout le territoire, on n'était effectivement pas sûr d'avoir l'installation optimale : la preuve, après avoir empêché le marché de fonctionner, on cherche à le singer, maladroitement.

Dans les zones dites sur-dotées, le président d'un syndicat d'infirmières se plaint d'une concurrence exacerbée, avec parfois des pratiques « qui frisent la publicité ». Le drame, en effet ! Ainsi, les syndicats préservent les libéraux de la publicité, grave atteinte à leur dignité, mais abandonnent sans regret la liberté d'installation. Bien entendu, dans les six mois qui ont séparé la signature de l'application du texte, on a noté une progression sensible du nombre d'installations, pour profiter des derniers instants de liberté... surtout dans les zones dites sur-dotées. Étonnant, non ?

A voir les hésitations du gouvernement d'Angela Merkel, composé de chrétiens-démocrates (CDU) et de sociaux-démocrates (SPD), nous avons plusieurs fois fait part de nos inquiétudes : le SPD, par peur de la nouvelle formation d'extrême-gauche, Die Linke, avait gauchi son discours et la CDU semblait de plus en plus écartelée entre son aile libérale et son aile interventionniste, courant après le SPD. Ce glissement global vers la gauche n'augurait rien de bon. Si la CDU n'a pas encore arrêté son programme pour les prochaines élections générales de septembre, le SPD en revanche a donné ses premières orientations, importantes puisque c'est la politique du principal pays européen qui est en jeu. Et inquiétantes.

Nos confrères ne s'y sont pas trompés : pour Le Figaro « Le virage à gauche du SPD sème le trouble à Berlin » ; pour Le Monde, qui parle d'un « programme orienté à gauche », « les sociaux-démocrates allemands veulent plus d'impôts pour les plus aisés ». L'impôt sera donc un des éléments au cœur de la campagne, comme la fois précédente, puisque la CDU avait même avancé (pour y renoncer ensuite) un projet de flat tax. Le SPD est évidemment aux antipodes de la flat tax, puisqu'il veut encore accentuer la progressivité de l'impôt. Il propose de relever de 45% (ce qui est déjà énorme) à 47% le plafond des impôts pour certains contribuables (par exemple au-delà de 125 000 euros). Le SPD sait qu'il ne peut guère aller plus loin, car on s'approche de la limite fixée par la Cour Suprême de Karlsruhe, à 50%, comme portant une atteinte intolérable à la propriété.

C'est le vice-chancelier et patron du SPD qui a proposé ce gauchissement du programme, Frank-Walter Steinmeier. Mais il n'y a pas que les impôts. La démagogie coule à flot. Il dénonce « l'échec du radicalisme du marché libre » et il ajoute « Quand un dirigeant de banque gagne autant que 500 infirmières, le sentiment de justice est mis à mal ». Pour quelqu'un qu'on prétend venir de l'aile droite, il y a mieux. Mais le SPD ajoute une taxation des transactions boursières (sans doute pour aider à faire remonter la bourse), des investissements massifs dans l'éducation et la formation, donc de nouvelles dépenses publiques.

Un autre point qui marquerait une rupture par rapport à la politique allemande est la proposition d'imposer un salaire minimum (7,50 euros de l'heure) dans toutes les branches. Or l'Allemagne avait écarté cette idée jusqu'à maintenant, au niveau fédéral, ce qui explique en particulier l'absence de tout chômage des jeunes, contrairement aux pays à salaire minimum élevé, pour lesquels le SMIC constitue une barrière à l'entrée pour les débutants. Certes, l'idée de SMIC avait déjà été évoquée par le SPD pour certains secteurs, comme la poste, mais maintenant elle serait généralisée ; voilà franchi un pas beaucoup plus radical et dangereux à un moment où la menace du chômage se pose pourtant avec acuité.

Sans doute faudra-t-il attendre la mi-juin pour qu'un congrès avalise ces propositions. Mais on voit bien que le SPD, habitué pendant longtemps à ne pas avoir de vrais concurrents sur sa gauche, est paniqué par les sondages favorables à Die Linke et pense s'en sortir en lui courant après. Pour l'instant, le SPD n'envisage pas une sorte de « programme commun de la gauche » qui a jadis tant apporté à la France : au niveau fédéral une coalition avec Die Linke est exclue. Les seuls alliés possibles sont les Verts, mais SPD et Verts ne feront pas une majorité. Il faudrait y adjoindre les libéraux du FDP. Or ceux-ci ont été traumatisés par ces propositions du SPD et leur chef de file a déclaré qu'un programme de hausse d'impôts ne se ferait jamais avec lui. « Sur cette base, il ne peut y avoir de collaboration ». Le SPD a donc probablement choisi la mauvaise tactique.

Puisque le virage à gauche du SPD semble irréversible, la grande question qui se pose non seulement aux Allemands mais aux Européens est de savoir s'il y aura un effet de contagion à la CDU d'Angela Merkel. Il est peu probable que la CDU ait seule la majorité. Si le FDP renoue avec un libéralisme de bon aloi (oublié depuis assez longtemps), une coalition CDU-FDP, serait sûrement la meilleure solution. Les élections européennes donneront sans doute une première idée du rapport de force, en attendant les élections de septembre.

Les élections européennes auront lieu en France le dimanche 7 juin, soit dans à peine un mois. La campagne peine à démarrer, alors que les enjeux sont importants, puisque de plus en plus de décisions passent par Bruxelles et Strasbourg. Les partis ont eu du mal à constituer les listes et à réaliser que le parlement européen ne servait pas uniquement à recaser ceux qui avaient échoué à d'autres élections. Le PS en reste pour l'instant à la politique politicienne, entre les appels permanents à la repentance et au pardon de Ségolène Royal, qui semble aimer les sketches à répétition, et la main tendue de Hollande à Bayrou. Le Pen laisse parler sa fille, qui accuse surtout les autres partis de jouer l'abstention et affirme que le FN est seul à mener campagne.

Plus intéressantes sont les dernières déclarations de l'UMP, du Modem et du MPF. Du côté de l'UMP, le président a donné le ton : il fait campagne, comme on l'a vu à Nice, sur le thème de la sécurité, et de la lutte contre les voyous : c'est un vrai sujet, mais qui n'a pas grand-chose à voir avec les élections européennes : ce n'est pas un sujet de compétence communautaire. L'UMP a choisi comme slogan de campagne « L'Europe qui protège », distribuant tee-shirts, éthylotests et... préservatifs avec ce slogan, ce qui est du meilleur goût.

Mais qui protège de quoi ? L'insécurité, on l'a vu, est hors sujet. S'agit-il alors de la protection contre « l'invasion » des produits étrangers, voire des travailleurs ? Sans ce cas, l'UMP ressortirait une campagne protectionniste, centrée sur le « patriotisme économique » et, sinon la préférence nationale, du moins la préférence communautaire. Au moment où les grands pays, y compris au G20, ont semblé écarter les tentations protectionnistes, ce serait une orientation particulièrement mal venue. Le slogan en tous cas nous semble mal venu.

Le MPF de Philippe de Villiers joue sa survie et rappelle qu'il a été le champion du non. Il se réfère aux positions des Irlandais et du Président de la République Tchèque Vaclav Klaus, mais il semble ignorer que leur non est un non libéral, en faveur de l'ouverture de l'Europe, de la concurrence fiscale et sociale, tout l'inverse du souverainisme « à la française ». Après avoir réclamé la dissolution de la Halde, ce qui, là aussi, est un vrai sujet, mais hors sujet, le MPF retrouve ses accents nationalistes, demandant qu'on renoue avec « le protectionnisme » du traité de Rome, ce qui est une interprétation plutôt discutable. Il faut à l'Europe « un système d'écluses douanières » qui permettra à terme à l'Europe de « garder sa protection sociale », ce qui, vu l'état de nos finances sociales, est un objectif pour le moins contestable.

Enfin, en ce qui concerne le Modem, qui se veut depuis toujours le grand parti défenseur de l'Europe, ce n'est manifestement pas l'Europe libérale qu'il a choisie. Marielle de Sarnez réclame « un nouveau modèle européen », ce qui fait un peu constructiviste. Elle précise « une Europe sociale, solidaire et de l'entraide », alors que c'est l'absence de règles sociales uniformes qui fait le succès de l'Europe sur le plan économique. « L'Europe ce n'est pas seulement un marché, mais nous devons repenser notre modèle social, économique et durable ». Elle a oublié de dire citoyen, simple distraction sans doute.

Quant au leader François Bayrou il veut une Europe du « premier cercle » autour des pays de la zone euro, « avant-garde active et ouverte », non du prolétariat, mais de l'Europe, à deux vitesses sans doute. Mais surtout il réclame une harmonisation fiscale pour empêcher le « dumping social ».

Et l'Europe libérale ? Nous n'avons rien vu, rien entendu. Tous jouent sur la fibre protectionniste, souverainiste, sur l'harmonisation obligatoire, l'uniformisation fiscale ou sociale : ils n'ont donc rien compris à ce qui fait l'essence de l'Europe, sa diversité, ses libertés. Si l'Europe est malade, ce n'est pas de son économie, c'est de l'Etat, de Bruxelles, de sa bureaucratie, de sa volonté d'uniformiser. Si on veut sauver l'Europe, il faut qu'elle assume son rôle prioritaire de défenseur des libertés, pour rester une zone de libre-échange, abandonnant les politiques communes. C'est mal parti, en tous cas du côté des Français.

Les Français ne mesurent pas le big bang qui secoue les services publics. On leur a appris que service public implique monopole public : la grande tradition de la SNCF, d'EDF, de La Poste, de GDF, de France Telecom, etc. Or ce modèle est mort, en raison d'abord de l'évolution technique, qui condamne les monopoles, en raison ensuite des désordres provoqués par les grèves, qui épuisent les usagers et les font réfléchir, et enfin en raison des directives européennes. Pour Bruxelles, un service public (on dit alors un « service d'intérêt général ») peut parfaitement être assuré par des entreprises privées en concurrence.

Concernant la SNCF une nouvelle page de son histoire va s'ouvrir. Le secteur du fret est déjà ouvert à la concurrence. Mais à partir du 14 décembre 2009, le trafic voyageur sera lui aussi ouvert à la concurrence, du moins pour le transport international (ce sera pour plus tard pour le transport intérieur). Les trains de voyageurs étrangers pourront circuler sur les rails français.

Cette année, les nouveaux compétiteurs avaient jusqu'au 13 avril pour demander un sillon, c'est-à-dire un créneau horaire. Seuls les Italiens de Trenitalia ont déposé une demande officielle. Mais on annonce pour bientôt Virgin sur Paris-Londres, Deutsche Bahn sur Francfort-Paris-Marseille, etc.

Trenitalia, avait d'abord demandé un sillon Paris-Marseille, mais on lui a répondu que la France n'était pas obligée d'ouvrir les lignes strictement intérieures à la concurrence : nouvelle manœuvre de retardement. L'entreprise italienne s'est rabattue sur Milan-Paris et Paris-Milan, matin et soir, dès 2010, en passant par Lyon. Un voyageur pourra donc monter à Paris et descendre à Lyon, ou l'inverse.

Pourquoi cette ligne ? Parce que la SNCF profite de son monopole pour dégager des marges de l'ordre de 25% : de quoi attirer les concurrents. Des services différents, des prix plus attractifs : le client bénéficiera de cette concurrence.

Ce n'est qu'une nouvelle étape dans l'évolution inéluctable des services publics vers le marché concurrentiel, qu'on a déjà vu à l'œuvre pour le téléphone portable, puis fixe, l'électricité, l'avion, La Poste, le gaz, etc. Les combats d'arrière-garde n'y changeront rien.

Ecologie : la Grande Arnaque

C'est le titre d'un ouvrage de Christian GERONDEAU, ingénieur général des Ponts et Chaussées, publié chez Albin Michel, qui va se voir attribuer le Prix Renaissance de l'Economie 2009 le mercredi 27 mai à 19h30 dans les salons de l'Aéro-club de France, 6 rue Galilée, 75116 Paris. C'est Alain MADELIN qui lui remettra ce prix prestigieux.

Pour assister au repas de remise du prix, s'adresser au Cercle Renaissance. Tél : 01422748 22

Le populisme pp. 1-2

La vérité sur les profits et les salaires pp. 2-3

Vont-ils tuer l'université ? p. 4 – Les infirmières ont perdu leur liberté d'installation p. 5 – Le SPD vire à gauche p. 6 - Européennes : c'est (mal) parti ! p. 7 – 2010 : Paris-Lyon en TGV italien p. 8.